



LIFESAVING SOCIETY®  
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

*The Lifeguarding Experts*  
*Les experts en surveillance aquatique*

## **Recommandation des officiels canadiens pour des nominations internationales**

La Commission nationale du sauvetage sportif recommandera les officiels pour les championnats internationaux en sauvetage sportif tels que, mais ne se limitant pas aux Championnats en sauvetage de l'ILS et du Commonwealth.

### **Éligibilité**

Afin de se qualifier pour agir comme officiel lors d'un Championnat international en sauvetage, l'officiel doit :

- être de citoyenneté canadienne
- âgé de 18 ans ou plus à la date de la nomination
- être recommandé par son organisme provincial du sauvetage sportif et/ou de sa division provinciale ou territoriale de la Société de sauvetage
- être membre en règle de la Société de sauvetage au sein de son organisme provincial du sauvetage sportif et/ou sa division provinciale
- être en bonne santé et condition physique afin de pouvoir participer activement aux fonctions requises comme officiel pour lesquelles elle/il fait une demande
- pouvoir s'exprimer clairement en anglais
- posséder une expérience préalable au niveau provincial, national ou international dans les rôles pour lesquels elle/il soumet une demande
- avoir agi comme officiel lors de championnats provinciaux ou national au cours des derniers 24 mois

### **Procédures pour les recommandations**

Les demandes soumises pour obtenir une recommandation canadienne pour les championnats internationaux doivent respecter les procédures suivantes :

1. Veuillez remplir le formulaire de demande pour le championnat international spécifique et le transmettre à la personne responsable de la formation et la nomination des officiels nationaux et internationaux de la Commission du sauvetage sportif à [officials@lifesavingsport.ca](mailto:officials@lifesavingsport.ca) .
2. Lorsque la recommandation aura été approuvée, la personne responsable de la certification nationale et internationale en formation des officiels et des affectations

fera parvenir une lettre d'approbation de sa recommandation à la personne qui a soumis la demande.

3. La personne qui a soumis la demande annexera cette lettre d'approbation de sa recommandation à sa demande et les soumettra à qui de droit pour le championnat international.

### **Attentes face aux officiels recommandés**

- Participer intégralement au championnat auquel vous avez été assigné
- Améliorer vos connaissances en sauvetage par le biais de réunion et d'interactions avec les autres délégué(e)s internationaux.
- Se comporter d'une manière qui convient à une ambassadrice/un ambassadeur de la Société de sauvetage.
- Au retour, continuer à partager votre expertise et vos connaissances que vous avez acquises comme bénévole pour ce qui est du développement du sauvetage sportif aux niveaux provincial et national
- Agir conformément aux pratiques, au style, au domaine légal et aux responsabilités reliées à l'éthique tels qu'approuvés pour les officiels du sauvetage sportif au niveau international et ce dans le but de faire diminuer les risques
- Appliquer des techniques d'auto analyse dans le but d'évaluer et de modifier sa performance en tant qu'officiel du sauvetage sportif
- Faire preuve de flexibilité afin de pouvoir s'adapter aux conditions et à un environnement changeant lors des compétitions en piscine et dans l'océan
- Être en bonne santé et condition physique afin de pouvoir participer activement aux fonctions requises comme officiel pour lesquelles elle/il fait une demande
- Lors de la compétition, avoir sous la main la plus récente édition des manuels appropriés sur les compétitions internationales
- Utiliser divers moyens de communication afin d'établir des liens efficaces, de minimiser les conflits et de résoudre efficacement les disputes dans le cadre d'une compétition en sauvetage sportif.
- Dans un contexte de compétition, être capable de travailler et d'établir des liens de collaboration avec une multitude de personnes comme les athlètes, les entraîneurs, les autres officiels, les autres parties impliqués et les gérant(e)s
- Agir de manière impartiale et faire preuve d'esprit sportif en tant qu'officiel